



## TRANSFORMATION ET USAGES DU BOIS

# Bois et Jeux olympiques et paralympiques de 2024



Instauré en 2018, le projet France Bois 2024 (FB 2024), cofinancé par France Bois Forêt et le Codifab<sup>1</sup>, en partenariat avec le Comité stratégique de filière bois-FBIE<sup>2</sup> et Fibois France, a pour objectif de favoriser l'utilisation des solutions de construction et d'aménagement en bois, en particulier français, dans les réalisations des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de 2024. La création de l'outil « France Bois Traçabilité » figure parmi les nombreuses initiatives du projet. Entretien avec Georges-Henri Florentin, président de France Bois 2024.

◀ Sur le Village des athlètes, les 26 permis de construire ont été déposés, les opérations de déconstruction se terminent, tandis que les premières constructions se préparent.

Doc. : Doug And Wolf, CoBe, KOZ, Atelier Georges, Lambert-Lénack, SOA Architectes, Dream, Barrault-Pressacco

**La Lettre B – Comment l'idée de cette nouvelle certification est-elle venue ? La filière ne dispose-t-elle pas de suffisamment d'outils pour certifier ses bois ?**

**Georges-Henri Florentin** – Il est vrai que nous avons beaucoup d'outils en matière de certification, mais nous n'en avons pas qui attesteraient la traçabilité globale de nos produits, comme c'est le cas dans nombre de filières. Les certifications existantes attestent des propriétés du matériau, des composants de construction, d'emballage ou d'ameublement. À ces critères majoritairement techniques s'ajoutent les certifications de gestion durable de forêts, comme PEFC<sup>3</sup> et FSC<sup>4</sup>, avec deux procédures différentes, deux délais, et deux coûts forcément. Quant à la marque Bois de France<sup>5</sup>, il s'agit encore d'une autre procédure, avec, comme pour chaque marque, un référentiel... Notre idée était d'essayer de trouver un système fiable, qui harmonise ces

outils au moindre coût pour favoriser l'utilisation de notre matériau.

**Le projet du Village des athlètes pourra-t-il être un accélérateur de cette démarche ?**

Absolument. L'objectif fixé à France Bois 2024, dans le cadre du contrat stratégique de filière avec son projet structurant sur les JOP, est de construire au Village olympique 50 % des bâtiments en bois, donc de dépasser largement la part de la construction bois en France enregistrée en 2018. De plus, 50 % de ces réalisations doivent recourir à des essences françaises transformées en France, en circuits courts. La Solideo<sup>6</sup>, maître d'ouvrage des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, craignant que cela ne soit pas possible sur tous les bâtiments, n'a retenu qu'un objectif de 30 %. En revanche, tout le monde était d'accord sur le fait que 100 % des bois mis en œuvre devaient provenir de forêts gérées durablement. Si l'on avait trois systèmes

<sup>1</sup> Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois.

<sup>2</sup> France Bois Industries Entreprises.

<sup>3</sup> Programme de reconnaissance des certifications forestières.

<sup>4</sup> Label Forest Stewardship Council.

<sup>5</sup> Voir La Lettre B n° 32, p. 9 : « Bois de France, la marque d'un engagement ».

<sup>6</sup> Société de livraison des ouvrages olympiques.

<sup>7</sup> Institut technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement.

<sup>8</sup> Voir article dans ce même numéro, p. 39.

<sup>9</sup> À retrouver sur [francebois2024.com/recommandations-techniques-de-la-filieres](http://francebois2024.com/recommandations-techniques-de-la-filieres)

<sup>10</sup> À retrouver sur [francebois2024.com/sites-et-documents-techniques](http://francebois2024.com/sites-et-documents-techniques)

Pour en savoir plus :

- [francebois2024.com](http://francebois2024.com)
- [fbie.org](http://fbie.org)
- [boisdefrance.org](http://boisdefrance.org)
- [pefc-france.org](http://pefc-france.org)
- [fibois-france.fr](http://fibois-france.fr)
- [ouvrages-olympiques.fr](http://ouvrages-olympiques.fr)
- [codifab.fr](http://codifab.fr)
- [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)

**PROGRAMME**

Réf. FBF : 20RD1123

Budget FBF : 113 k€



► La majorité des bâtiments du Village des athlètes, qui accueillera 2 700 sportifs, sera à structure bois jusqu'à R + 6.

▼ Georges-Henri Florentin :  
« Le système de France Bois Traçabilité serait un atout concurrentiel fort pour la filière bois-construction. »



Photo : France Bois 2024



Doc. : Groupement CDC, CDC Habitat, Icade Promotion

à additionner – PEFC, FSC et Bois de France –, la démarche serait compliquée, coûteuse, et pourrait pénaliser les produits bois par rapport à d'autres matériaux. L'idée était donc de réunir autour de la table ces trois partenaires et de mettre en place un outil avec un seul audit pour alléger les coûts et raccourcir les délais. Sous le pilotage de France Bois 2024, l'institut technologique FCBA<sup>7</sup>, en tant qu'intégrateur et futur auditeur, travaille avec eux pour élaborer un référentiel et le système qui pourrait attester cette traçabilité. Je leur rends hommage, car ils mettent ainsi en œuvre nos valeurs olympiques : amitié, excellence, respect.

**L'outil est préparé pour les JOP 2024. Intéresse-t-il déjà les équipes lauréates des différents secteurs du Village des athlètes et pourra-t-il, ensuite, être utilisé par la filière dans d'autres contextes ?**

Actuellement, nous avons déjà un accord de l'équipe Pichet et Legendre (*groupe-*

*legendre.com*), lauréat pour le lot C du Village avec l'entreprise Roux-Gipen (*conception et fabrication de charpente et structure bois, rouxentreprise.com, NDLR*). Nous travaillons, bien sûr, en parallèle avec l'ensemble des équipes pour bien leur expliquer les caractéristiques de l'outil et les éléments qui seront nécessaires. Nous allons notamment analyser ce que font les équipes lauréates, de manière à évaluer les coûts et les difficultés de cette nouvelle attestation et à transmettre des informations aux entreprises intéressées – ainsi qu'à la filière à laquelle appartient les informations collectives que nous produisons.

France Bois 2024 met en œuvre cet outil, mais n'en sera pas le propriétaire. Après les JOP, si la marque voit le jour – et je l'espère –, elle reviendra à nos deux financeurs : France Bois Forêt et le Codifab. C'est bien un outil de filière destiné à progresser en termes d'attestation et qui est lié à l'ensemble des professionnels. Il représente un



atout concurrentiel fort pour la filière bois-construction. Si nous réussissons à le mettre en place pour les JOP, ce sera un laboratoire, une expérience que nous léguerons en héritage à la filière. Ensuite, il sera particulièrement intéressant dans le cadre de la RE 2020<sup>8</sup> et du débat qui l'entoure. Pour le moment, il s'agit d'une attestation sur la traçabilité et la provenance, nécessaire à la fois pour la Solideo qui construit des bâtiments définitifs et pour Paris 2024 qui construit des équipements temporaires : podiums, petits chalets, barrières, tribunes...

#### Quelles actions ont déjà été menées par la filière pour monter en compétence et faire avancer la réglementation sur la construction bois ?

Nous avons publié la « Note de préconisations de la filière bois construction/aménagement pour la mise en œuvre du bois dans le Village olympique et paralympique »<sup>9</sup>. Plus récemment, début 2021, sont sortis les guides d'aide à la conception de systèmes d'isolation thermique par l'extérieur (Etics) et de bardages en terre cuite sur construction ou façade à ossature bois<sup>10</sup>, réalisés par le CSTB sous le pilotage de la Solideo. Nous travaillons actuellement sur des receveurs de douches à l'italienne, destinés aux appartements du Village des athlètes, et leur compatibilité avec les constructions bois. L'objectif est de sortir ce guide avant l'été.

**Le Village des athlètes sera sans doute une formidable vitrine du savoir-faire de la filière bois-construction, mais pas la seule...** Effectivement. Si l'on peut regretter que la part de bâtiments bois soit très limitée dans le Village des médias, des réalisations importantes, tels le Grand Palais Éphémère sur le Champ-de-Mars et la piscine olympique à Saint-Denis, témoignent que la présence du bois dans les équipements des JOP 2024 sera forte ! ♦



▲ La structure du Grand Palais Éphémère est réalisée avec trois essences certifiées PEFC : l'épicéa, le Douglas et le mélèze (maître d'ouvrage : Réunion des musées nationaux-Grand Palais ; architecte : Wilmotte & Associés ; entreprise : Mathis).



▲ Le centre aquatique des JOP 2024, à proximité du stade de France à Saint-Denis (93) : la majeure partie de la structure a été conçue en bois. Architectes : VenhoevenCS et Ateliers 2/3/4/.

#### Village des athlètes : chiffres bois

- 30 % des bâtiments à structure bois ou mixte
- 50 % des surfaces de logements bas à structure tout bois
- 80 à 90 % des bâtiments avec une enveloppe bois
- Volume de bois structurel mis en œuvre : une estimation des opérations au stade PC de 22 000 m<sup>3</sup>